

Séance extraordinaire à l'occasion du 25e anniversaire de l'association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe

*Le jeudi 28 février 2019, Paris
Résidence de l'Assemblée, salle Victor Hugo*

Intervention de M. Uwe Holtz, Président honoraire :

« Les 25 ans de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe : une histoire à succès ? »

Happy 25th anniversary, European Association of former Members of Parliament!

Dear President Rune Rydén! Madame Carole Bureau-Bonnard, Vice-President of the National Assembly! Dear colleagues, ladies and gentlemen!

[I would like to begin my speech in French and to continue later on in English. Here, the following whole text is in French.]

Un joyeux vingt-cinquième anniversaire à notre Association européenne !

1. Il y a un quart de siècle, le groupe de cinq associations des anciens parlementaires de la Belgique, de la France, de l'Italie, de la République fédérale d'Allemagne et de la Turquie a créé officiellement l' « Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe ».
2. La « raison d'être » de notre Association réside dans : la contribution à la construction européenne et à une meilleure connaissance de ses institutions ; l'attachement aux valeurs communes, à la démocratie véritable, aux droits de l'homme et à la consolidation de la paix ; la promotion du progrès social et économique ; le soutien en faveur d'un développement durable et d'une mondialisation humaine – et l'encouragement de la compréhension mutuelle et des relations amicales.
3. L'élargissement de notre Association européenne, qui compte aujourd'hui vingt-trois associations, est une histoire à succès.

4. Les « Cinq » ont été suivis - dans l'ordre de leur adhésion – : du Chypre, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Irlande, du Luxembourg, de l'Autriche, de la Suisse, de la Malte, du Portugal, du Parlement Européen, de la Suède, de l'Andorre, de la Pologne, de la Lituanie, du Royaume-Uni, de la Finlande et du Norvège.
5. A l'avenir, ce succès d'élargissement devrait être prolongé.
6. D'autres pages de succès ont été écrites par les différentes activités, notamment par des colloques, séminaires et rencontres.
7. A l'égard des colloques et en particulier des déclarations pertinentes, je ne cite que quelques exemples : à Rome (2002) sur « Les valeurs européennes », à Berlin (2004) sur « L'intégration politique européenne », à Malte (2012) sur « La transition démocratique dans le sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient », à Bruxelles (2014) sur « Les défis de la démocratie », à Lyon (2016) sur « L'immigration » et à Strasbourg (2018) sur « L'avenir de l'Europe ».
8. L'élaboration et l'adoption de toutes les déclarations (dix jusqu'à maintenant) sont des points forts de nos réflexions politiques et des actions proposées. Les associations membres sont demandées à contribuer à la 'naissance' des déclarations. Chaque déclaration est très importante pour la réaffirmation périodique de notre Association et de nous-mêmes – ainsi que la Charte européenne des anciens parlementaires (2011). Les déclarations ont parfois facilité certains engagements dans nos propres pays, dans quelques institutions européennes et dans de jeunes démocraties. Mais elles méritent une meilleure valorisation par les acteurs de la politique active et le public intéressé.
9. Les associations membres ont organisé des séminaires inspirants sur différents sujets.
Juste quelques exemples:
 - En 2003, la Turquie sur « La Turquie - un pays européen »,
 - En 2004, l'Irlande à l'occasion de la présidence irlandaise de l'UE,
 - En 2009, le Portugal sur le rôle et le statut des anciens parlementaires et de leurs associations,
 - En 2015, l'Autriche sur « Les Nations Unies : Soixante-dix ans »,
 - En 2016, la Suède sur « L'Arctique, un point chaud »,
 - En 2018, la Belgique sur « Europa Quo Vadis ».
10. Outre les objectifs politiques généraux, notre Association d'anciens parlementaires (brièvement: FP-AP) vise à développer des contacts amicaux et à partager des informations avec d'autres associations. Tous les contacts personnels entre nos pays sont importants.

11. Les membres de FP-AP ont invité de temps à autre des représentants à des événements spéciaux, notamment aux anniversaires des associations, par exemple la Belgique, l'Italie et l'Allemagne. Grâce à FP-AP, les anciens députés polonais et allemands se sont rencontrés pour des consultations communes.

12. Des réunions passionnantes et des leçons apprises ont enrichi les participants:

- Beaucoup d'entre nous ont pu découvrir les institutions européennes à Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg.
- Il était fascinant d'apprendre quelque chose sur les systèmes politiques spécifiques de l'Andorre et de la Suisse.
- Les participants ont rencontré des présidents, des ministres, des experts et de nouveaux collègues ; ils ont visité des bâtiments gouvernementaux, mairies, instituts, musées et monuments dans tous les pays hôtes: à Ankara, Athènes, Berlin, Berne, Kiev, Lisbonne et Madère, Lyon, Madrid et Tolède, Nicosie et Limassol, Paris, Rome, Stockholm, La Valette et Gozo, Vienne et la ville des Nations Unies, La Haye et Delft, ainsi qu'à Varsovie, où nous avons commémoré en juin 2014 le début des deux guerres mondiales.
- Les collègues pourraient sentir la saveur de l'Allemagne unie à Berlin et ressentir la tristesse de l'île encore divisée de Chypre.

13. Toutes ces activités retentissantes de FP-AP n'auraient pas pu être réalisées

- sans l'aide des associations membres - en coopération avec le secrétariat de FP-AP;
- sans les efforts multiples et les contributions politiques et thématiques des membres du Bureau et de l'Assemblée générale, des treize présidents des 25 dernières années et des nombreux autres vice-présidents de notre association, ainsi que des différents rapporteurs du des colloques;
- sans l'assistance de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, notre partenaire de coopération officiel depuis 2009.

Mega-merci à tous!

14. Deux points où existe encore une certaine marge d'amélioration

- Jusqu'à présent, les femmes sont sous-représentées dans les deux organes de notre association. Selon le site Web de FP-AP, seules neuf des 23 associations membres ont nommé des femmes ; seules 12 des 59 déléguées désignées au Bureau et à l'Assemblée générale par les associations respectives sont des femmes. Je suis sûr que cela va changer à l'avenir. Les femmes sont « en marche » !
- La pertinence de l'UE est largement connue et celle du Conseil de l'Europe est largement inconnue. FP-AP a contribué à réduire le fossé des connaissances, du moins dans nos propres rangs. Walter Schwimmer, rapporteur pour l'avenir de l'Europe, a également été un grand facilitateur à cet égard.

La maison paneuropéenne, constituée par le Conseil de l'Europe, repose sur les trois piliers de la démocratie, des droits de l'homme et de la prééminence du droit. Elle inclut des salles abritant de très nombreuses conventions et traités. En raison de son potentiel et de ses contributions à l'unité européenne, le Conseil de l'Europe mérite une plus grande attention et coopération avec d'autres entités.

15. FP-AP ne fonctionnerait pas sans le magnifique soutien fourni par l'Assemblée Nationale française à Paris (siège social de FP-AP) et le Sénat belge à Bruxelles (siège administratif).

16. Nous sommes très reconnaissants à l'Assemblée Nationale pour toutes les facilités qui nous ont été fournies. Nous sommes très reconnaissants du soutien sans faille apporté par l'association française des anciens membres et par les divers premiers vice-présidents de FP-AP nommés par l'association française (au cours des dernières années, Jean Pierre Fourré). Un très grand merci!

17. Dès le commencement de l'Association européenne, M. Roland Roblain, alors directeur administratif du Sénat belge, a été et reste le « *spiritus rector* » et le très compétent secrétaire général de FP-AP.

Madame Lisette Hermans-Nelissen est notre secrétaire de grande valeur, qui intervient toujours où et quand cela est nécessaire, ainsi que notre agent apprécié des relations humaines.

Nos vice-présidents trésoriers et nos commissaires aux comptes témoignent que notre comptable, M. Krist Decannière, gère comme il faut notre budget annuel. De plus, il est notre webmaster et photographe très compétent.

En raison de leurs expériences au Sénat belge, les trois personnalités de longue date forment une bonne équipe professionnelle. Vous avez beaucoup contribué au succès de l'Association européenne. Nos sincères remerciements à vous! Nous avons de la chance de vous avoir.

18. Félicitations à l'Association européenne pour son Jubilé d'argent!

L'Association européenne sait que la compréhension mutuelle, la coopération et la solidarité pour le bien commun et le bien-être de tous les Européens prévaudront sur les problèmes, les tensions et les conflits qui persistent.

Inspirée par notre leitmotiv primordial:

L'avenir de l'Europe: Plus jamais la guerre, plus jamais la dictature,
vivre ensemble dans la paix et la démocratie!

Tout le meilleur pour les 25 prochaines années!

Voire aussi U. Holtz : *Historique, objectifs, organisation et activités de l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe* (www.fpap-europe.org/historique-fr).